

VILLEMOISAN

Commune déléguée de Val d'Erdre Auxence



FLASH n° 003 - Février 2018

L'heure du bilan de la première année d'existence de Val d'Erdre-Auxence a sonné. Le résultat attendu semble se concrétiser.

Le résultat financier est conforme aux prévisions : non seulement la baisse des dotations a été stoppée, mais celles-ci ont augmenté grâce à la création de la commune nouvelle. C'est de bon augure pour la suite.

Le personnel technique s'est bien adapté à ce grand changement. Plus de souplesse pour les communes historiques à faible effectif. Villemoisan a grandement bénéficié de cette mutualisation, les réalisations en régie en témoignent, comme l'aménagement de l'office de la salle de l'Auxence, la réfection de l'ensemble des jeux, la pose de clôture, l'entretien des bâtiments.

Indépendamment de la volonté des élus, des chantiers ont pris du retard, comme l'effacement des réseaux rue du Moulin : l'entreprise a commencé les travaux au moment où elle aurait dû les terminer. Le remplacement des menuiseries du bâtiment mairie a été retardé parce qu'une étude - qui n'a pas abouti - est venue se greffer sur le projet. Ces travaux seront réalisés cette année.

A ceux-ci s'ajouteront l'agrandissement du dortoir à l'école des Tilleuls, le début de la réhabilitation du site camping/piscine, (la partie bâtiment dans un premier temps, après l'été), la création d'un City stade (terrain multi sports).

Pour 2018, la plus grande attente des habitants de Villemoisan est la réouverture du commerce multi-services. Suite à sa fermeture en août 2017, une volonté unanime du conseil délégué Villemoisanais bien sûr, mais également de tous les élus du conseil de Val d'Erdre-Auxence, s'est dégagée pour favoriser sa reprise. L'acquisition du fonds de commerce, qui sera mis gracieusement à disposition du futur exploitant au même titre que la licence IV, devrait aider à la pérennisation du commerce.



L'office rénové de la salle de l'Auxence

Le choix des nombreux candidats à la reprise s'est porté sur un jeune couple dont la conjointe travaille à l'extérieur. Aurélien Montais sera donc le « patron » de l'établissement, dont l'ouverture se situera la première quinzaine de mars. Nous leur souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans ce projet.

Bonne lecture de ce flash avec l'arrivée des beaux jours.

Le Maire délégué de Villemoisan,
Michel BELOUIN

Téléphone :
Adresse e-mail :
Site de la commune :

02.41.39.21.72
villemoisan@val-erdre-auxence.fr
www.villemoisan.mairie49.fr

Lundi : 15 h 00 – 18 h 00
Mardi – mercredi – vendredi : 9 h 00 – 12 h 00
Jeudi : fermé
Samedi : 9 h 00 – 11 h 30
(Ouverture le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois)

Conseils Municipaux de Val d'Erdre-Auxence
Décisions concernant la commune déléguée de VILLEMOSAN

Affaires générales :

- **Eau potable** : dans le cadre de la loi NOTRe (réforme territoriale), la compétence eau potable passe au 1^{er} janvier 2018 à l'intercommunalité. Le SIAEP, syndicat d'eau auquel adhérait la commune de Villemois, a été dissous. Un syndicat rural a été créé, le **Syndicat d'Eau de l'Anjou (SEA)**, auquel la commune a dû adhérer par l'intermédiaire de la CCVHA.

Affaires générales - ressources humaines :

- Création d'un poste d'attaché de conservation du patrimoine pour effectuer le classement des archives de la commune déléguée pour une durée de 8 semaines

Affaires générales - Finances :

- Vote des tarifs communaux (locations de salles,...) : voir sur le site internet.

Commission affaires scolaires :

- rythmes scolaires pour l'année 2018-2019 : voir ci-dessous

Divers :

- Achat du fond de commerce de bar, restauration, dépôt de pain, dépôt de journaux de Villemois

Conseil délégué de Villemois - Points divers

- Eglise : des travaux de consolidation ont été réalisés. Nous sommes en attente de devis complémentaires pour la consolidation des contreforts.

- Local associations : Devis Réseau Pro d'un montant de 851,94 €. Travaux effectués.

- Eco pâturage : Le contrat avec la société Edelweiss a été renouvelé pour 2018.

- Espace loisirs : le marché lancé fin octobre pour la maîtrise d'œuvre s'est avéré infructueux, seuls 2 bureaux d'étude ont répondu. Un nouveau marché est lancé avec des contraintes moins élevées.

A noter : Travaux d'enfouissement rue du Moulin

Une **dévi**ation devrait être mise en place dans la 2^{ème} quinzaine de février.

**Vos articles pour le prochain flash sont à déposer en mairie
avant le 30 avril 2018
(Diffusion fin mai)**

RYTHMES SCOLAIRES 2018-2019

Les décrets des 1^{er} août 2016 et 27 juin 2017 autorisant des dérogations en matière de rythmes scolaires, la commune de Val d'Erdre-Auxence a réalisé fin 2017 une enquête auprès des parents d'élèves, enseignants et personnels communaux éducatifs de la commune, afin d'évaluer le dispositif actuel.

Sur les **53 enquêtes envoyées auprès des familles** de l'école des Tilleuls de Villemois, **17 ont été retournées**. Il était proposé 2 options : le retour à 4 jours (pour toutes les écoles de la commune) ou le maintien des horaires actuels. **9 familles se sont prononcées pour le maintien des rythmes actuels, 8 contre**.

L'équipe enseignante de l'école des Tilleuls estime que le rythme actuel (journées de 6 heures les lundis, mardis et jeudis, 3 heures les mercredis et vendredis matin, le vendredi après-midi étant libéré pour les TAP) ne convient pas aux enfants, les journées n'ayant pas été allégées. Elle **souhaite un rythme régulier** (retour aux 4 jours, ou répartition de l'allègement de la journée - et donc des TAP) sur l'ensemble de la semaine.

Tous - familles comme enseignants - louent la **qualités des activités proposées aux TAP** (temps d'activités périscolaires), cependant pour Villemois **les journées ne sont pas allégées et donc pas moins fatigantes**.

Suite à l'analyse de l'ensemble des retours d'enquête sur Val d'Erdre-Auxence, ceux-ci étant majoritairement favorable au maintien de l'organisation actuelle, le conseil municipal réuni le 12 décembre a voté pour le **maintien du rythme scolaire à 4 jours et demi par semaine aux horaires actuels** avec l'aide de l'état pour la rentrée scolaire 2018-2019, (29 voix pour, 6 voix contre, 3 votes blancs).



ETAT CIVIL

Bienvenue à

Camille Mario RAIMBAULT MARTIN
Bel Air - le 09 novembre 2017

Hortense BARBOT
16 rue du Haut-Bourg - le 21 novembre 2017

Jade BOULAY
« La messagerie » - le 16 décembre 2017

Simon et Léo JUGEAU
28 rue de l'Auxence - le 26 décembre 2017

Nous ont quittés...

Paulette DUPRE née BARBARIN - 98 ans

Paulette GUILLOUX - 82 ans



URBANISME

Permis de construire

22/09/2017 : M. BEAUMONT Nicolas
« La Primaudière » : extension et surélévation
en prolongement de l'existant
Accordé le 12/12/2017

Déclarations préalables

20/11/2017 : M. PENARD René -
12 rue de l'Auxence : ouverture du mur de clôtu-
re et mise en place d'un portail -
Accordé le 29/11/2017

28/11/2017 : M. PENARD René
12 rue de l'Auxence : remplacement d'un mur
avec 1 porte par un portail
Accordé le 14/12/2017

DIVAGATION DES CHIENS

Si le chien est considéré comme le meilleur ami de l'homme, il doit être maîtrisé par son propriétaire.

Sur notre commune, l'année 2017 a battu des records d'incivilités liées à la divagation des chiens. Les aboiements intempestifs sont aussi monnaie courante. Des troupeaux de moutons attaqués, voire décimés par des chiens errants : ces méfaits exaspèrent la population, malgré les dispositions prises pour les enrayer.

La complexité de la mise en œuvre des arrêtés face à des propriétaires défaillants et de mauvaise foi va nous conduire à adopter des mesures beaucoup plus radicales. L'adhésion, depuis le 1^{er} janvier, de la commune de Val d'Erdre-Auxence au « **Hameau Canin** », une société habilitée à la capture des animaux et à l'accueil en fourrière, permettra d'être plus efficace.

Le coût de la capture, du transport et de l'hébergement en fourrière sera supporté par le propriétaire des animaux. Le montant variera de **110 à 310 €** (par animal) selon les situations. La récupération des chiens en fourrière ne se fera qu'après paiement.

Si l'animal est susceptible de présenter un danger pour les personnes ou les animaux, le Maire peut, en vertu de son pouvoir de police, demander au propriétaire de soumettre l'animal à une évaluation comportementale. C'est un vétérinaire agréé par la Direction Départementale de la Protection des Populations qui évalue la dangerosité de l'animal. L'euthanasie peut intervenir sans délai si l'animal présente un danger grave et immédiat pour les personnes et les animaux.

Sur tous les lieux publics, les chiens doivent être impérativement tenus en laisse. Aux abords de leur habitation, ils devront être enfermés dans un enclos approprié pour assurer la sécurité des passants.

Il convient également de rappeler qu'en France, les chiens âgés de plus de quatre mois ont pour obligation d'être identifiés (tatouage, puçage). La traçabilité sanitaire des animaux permet de gérer les actions de prévention et de lutte contre les maladies contagieuses animales.

Seuls les chiens en action de chasse et en garde de troupeaux pouvant s'éloigner de leur maître ne sont pas considérés en divagation.

Michel Belouin, *maire délégué*



HAIES BOCAGERES :

Pour faire une demande de plantation de haies bocagères, vous pouvez venir retirer un dossier de demande d'aide en mairie (convention avec la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou) ou sur le site de la commune www.val-erdre-auxence.fr

CLUB NATURE DE VILLEMOSAN

L'année 2018 a commencé par une seule journée « Club Nature » le mercredi 3 Janvier.



Journée de partage et de découverte.

En effet, Raymond Beziaud et Nicolas Beaumont, responsables du club nature de Villemoisian, avaient invités les clubs nature des deux autres communes de Val d' Erdre Auxence afin de découvrir une chasse ancestrale : la fauconnerie.

Ce sont plus de 80 personnes, enfants et bénévoles qui se sont retrouvés pour avoir les explications sur ce mode de chasse, observer le travail d'un chien d'arrêt, le piqué des faucons.

M. Philippe Justeau, le fauconnier, avait aussi prévu des gants et les enfants ont pu porter les faucons.

La journée s'est terminée par un goûter en commun offert par le club nature de Villemoisian.

Projets

Les bénévoles et les enfants vont construire une cabane à moutons pour l'éco pâturage de la salle de l'Auxence. Ces travaux devraient commencer aux prochaines vacances scolaires.

BIBLIOTHÈQUE

En ce début d'année nous renouvelons nos remerciements aux deux nouveaux bénévoles, Chantal et Stéphane, qui ont rejoint notre équipe.

Quelques nouveautés :

- ♦ une soixantaine de livres sur le thème « vivre ensemble » sont en dépôt à Villemoisian jusqu'à la fin avril
- ♦ après le 30 janvier, date de passage du bibliobus, nous disposerons d'environ 500 nouveaux livres, pour tous les publics
- ♦ Enigma'thèque : du 27 janvier au 14 avril le policier est à l'honneur dans le réseau de bibliothèques, venez découvrir le programme à la bibliothèque !

Contact : Martine MOREAU (02 41 39 42 05), Elisabeth DROMARD (02 53 614 64 09).



ZIK'O CAMP

Le 09 Juin 2018 la 4^{ème} édition de la journée festive Zik'O Camp aura lieu sur le site camping/piscine de Villemoisian.

Pour cette édition le « Zik'O » prend son envol avec la création de l'association le 10 septembre 2017 - auparavant la manifestation était portée par la JAV aujourd'hui dissoute.

Pour faire vivre l'évènement nous avons besoin de nombreux bénévoles pour des tâches diverses (Montage, service, accompagnement ...).

Vous pouvez nous suivre et nous contacter sur Facebook : <https://www.facebook.com/zikocamp>.

FOYER RURAL

Malgré ce triste temps, de saison peut-être, mais quand même, le Foyer Rural de Villemoisian continue sa route. Bien sûr nous avons toujours soif de bénévoles motivés pour faire évoluer et rajeunir nos projets, la porte est ouverte, entrez, nous vous attendons.

Qu'avons-nous fait ces derniers mois ? Le cross du SCO, en novembre, qui a très bien marché, euh, couru devrions-nous dire. Les enfants toujours plus nombreux et les adultes toujours motivés ont dévalé à vive allure nos belles pentes.

Que ferons-nous les prochains mois ? Les Baladins de l'Auxence vont occuper quelques soirées les 3 et 4 mars et les 9-10 et 11 mars avec une nouvelle pièce à leur répertoire : « *Amour, Pirouette et Cacahuètes* » (de Jean-Claude Martineau),

Le rallye pédestre se déroulera le 21 mai, sur le thème de la « Cuisine du Monde ». Commencez d'ores et déjà à potasser le sujet...

Les dernières nouvelles : L'assemblée générale s'est tenue en fin d'année et notre Président, Christophe Thomas a cédé sa place. Françoise Laurent a été élue à ce poste, pas d'autre changement pour les autres postes du bureau.

Et nous avons d'autres projets dans nos tiroirs, nous en parlerons une prochaine fois.

Benoit ELUERE
ELECTRICITE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE
CLIMATISATION - SALLE DE BAINS

La rivièrè
Val d'Erdre-Auxence
49370 Villemoisian

Tél. 06 62 89 02 05
benoit.eluere@gmail.com

Un nouvel
artisan
s'installe
à Villemoisian :

Dates à retenir



**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !**

DON DE SANG

VILLEMOISAN

Vendredi 9 févr.

Salle de l'Auxence

Le Bourg

De 16h30 à 19h30

dondesang.efs.sante.fr 0 800 109 900



PORTES OUVERTES

à l'école des Tilleuls

samedi 17 mars

de 10 h à 18 h

Théâtre :
LES BALADINS DU VAL D'AUXENCE

Les Baladins du Val d'Auxence, section théâtre du Foyer rural de Villemoisan, sont en pleine effervescence.

Ils répètent activement leur nouvelle pièce

"AMOUR, PIROUETTES et CACAHUETES",
de Jean Claude MARTINEAU.

En bref, il s'agit d'une plongée torride dans le monde de la mafia sicilienne...

Pour découvrir cette tranche de vie, venez à Villemoisan,
salle de l'Auxence,
les samedis 3 mars et 10 mars
ou le vendredi 09 mars à 20h30
ou les dimanches 04 mars et 11 mars à 15h00.

Une séance au profit de l'Association Bécon Solidarité aura lieu le samedi 17 mars à 20h30, à l'Espace Culturel Frédéric CHO-PIN, à Bécon les Granits.

Contact : 02.41.39.42.05 ou 06.17.70.44.30

HISTOIRES EN VADROUILLE

PERDU ? TROUVÉ !

Pour les enfants de 3 à 10 ans
Ouvert à tous

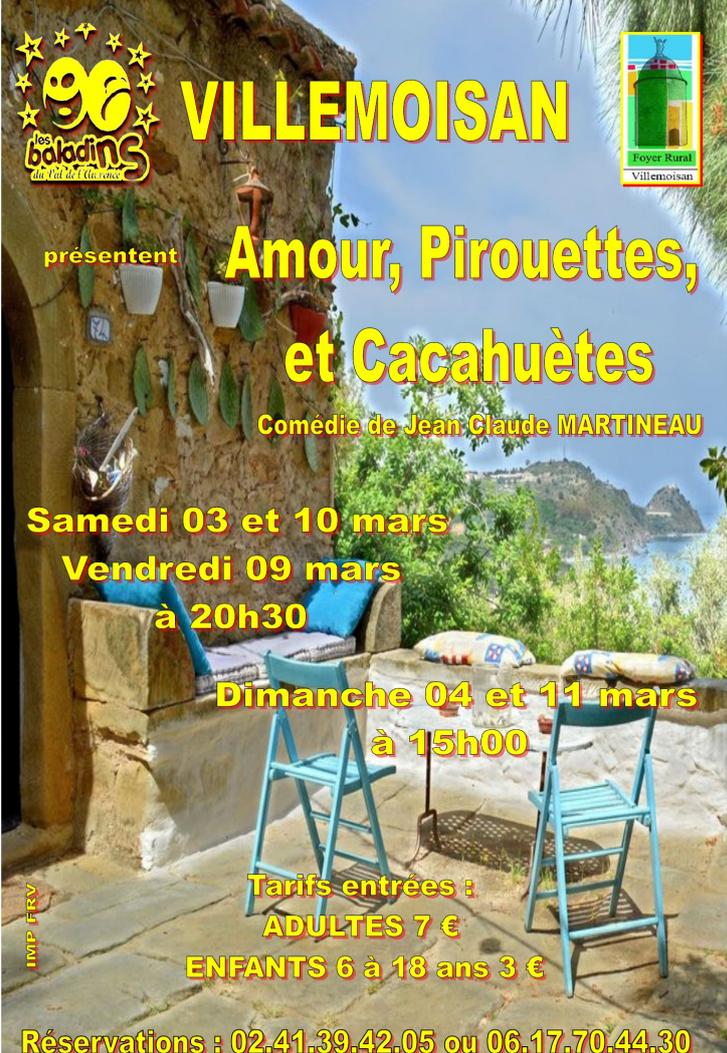


GRATUIT

DANS LES BIBLIOTHÈQUES À 10 H 30

SAMEDI 27 JANVIER 2018	SAMEDI 10 FEVRIER 2018
• La Cornuaille	• Bécon-les-Granits
• Saint Augustin-des-Bois	• La Pouéze
• Le Louroux-Béconnais	• Villemoisan

Animation familiale coordonnée par le réseau des bibliothèques - Secteur Bécon-les-Granits
Renseignements : 02.41.77.06.56 - reseau.bibliotheques@valleesduhautanjou.fr
Site internet : www.bibliotheques-ouest-anjou.net - [bibliouestanjou](https://www.facebook.com/bibliouestanjou)



VILLEMOISAN



présentent

Amour, Pirouettes, et Cacahuètes

Comédie de Jean Claude MARTINEAU

Samedi 03 et 10 mars
Vendredi 09 mars
à 20h30

Dimanche 04 et 11 mars
à 15h00

Tarifs entrées :
ADULTES 7 €
ENFANTS 6 à 18 ans 3 €

Réservations : 02.41.39.42.05 ou 06.17.70.44.30

IMP. PREV

A L'ÉCHAPPEE BELLE

Compagnie Plumes : Le monde de fada

Vendredi 2 février à 20H30 - Salle Frédéric Chopin à Bécon-les-Granits - Tarif : 10€ - réduit : 8€ - Pass Famille

Bavarder de tout et de rien, faire le point, faire des tours et des détours en buvant du rosé, en écoutant du jazz, en regardant les étoiles, en se marrant, en s'inquiétant.



Le plaisir étant, on le sait bien, d'être bien, accompagnés.

De rêveries en ballades, de revendications en déclarations, de détails en engueulades.

Le Monde de Fada est pluriel et son horizon se teinte de théâtre intimiste, de musique mêlées, d'imagerie poétique et d'air de concert.

Un plan séquence musical pour un comédien et trois musiciens, ou les humeurs slamées d'un homme pas prêt à se coucher.

C'est de l'art fada...

Compagnie Ernesto Barytoni Spectacle musical, sans paroles pour Rue et Salle

Salle de l'Auxence à Villemoisan **Sortie de résidence** jeudi 22 février à 15h00 Tarif : Gratuit, ouvert à tous

Un récital presque normal de la Cie Ernesto Barytoni.

3 musiciens virtuoses revisitent de grands airs du répertoire classique.

Un récital hors du commun dans lequel Beethoven, Vivaldi, Mozart et bien d'autres grands compositeurs se retrouvent bousculés !

Partenaires : **Municipalité de Villemoisan**



Tout allait bien, par la Compagnie Grizzli Théâtre, marionnettes (à partir de 5 ans)

Mercredi 28 février à 16h30 - Salle Frédéric Chopin à Bécon-les-Granits - Tarif unique : 5,50€



... quand quelque chose de bizarre arriva !

Tout allait bien dans le monde bleu d'un atelier de couture peuplé de deux personnages aux habitudes bien installées et de boutons bien rangés... Tout allait bien quand arrive un étrange petit bouton rouge qui bouscule le quotidien, dérange les certitudes et entraîne les deux personnages dans son histoire... Au fil des péripéties et de sa confrontation aux réalités du monde, le petit bouton rouge va vivre la rencontre qui lui permettra d'être accepté et de s'intégrer à la communauté.

Pour le bonheur du tout jeune public, la forme théâtrale associe le jeu d'acteur et la manipulation d'objets.

A travers ce spectacle adapté de l'album de Franck Prévot (éditions Le Beuveur d'Encre) et la métaphore de l'infiniment petit, les jeunes spectateurs iront à la rencontre des questions de l'acceptation des différences et de leur intégration.

Perce-Neige, par la Compagnie Spectabilis Théâtre / Pop Up (à partir de 5 ans)

Mercredi 21 mars à 15h00 et 17h00 - Centre polyvalent à Saint-Augustin-des-Bois - Tarif unique : 5,50€

Il était une fois ... un prince joli et délicat appelé Perce-Neige qui refuse de se battre.

Il était une fois ... une princesse avide d'aventures et de liberté qui refuse de se marier.

Sur scène, dans un univers associant théâtre, musique, magie, pop-up et cartes à jouer, deux comédiens-conteurs et un musicien-magicien jouent l'épopée des deux jeunes personnages. Inspiré librement de Blanche-Neige, Perce-Neige reprend les codes du conte en inversant les rôles pour offrir un récit moderne et rocambolesque, une ode à la liberté.

D'après "Perce-Neige et les trois ogresses" de Gaël Aymon (éditions Talents Hauts). Avec Olivier Algourdin, Régis Huet, Cécile Schletzer.



RESERVATION OBLIGATOIRE

Organisé par "Très tôt en scène". festival de théâtre jeune public du 12 au 31 mars 2018 au Château du Plessis Macé. L'Echappée Belle est partenaire. Crédit visuel : Lucie Lom

Ensemble vocal Clé de FA et chorale Big Up

Samedi 24 mars à 20H30 - Espace culturel l'Argerie au Louroux-Béconnais - Tarif unique : 8€, enfants de -12 ans gratuit



La voix, l'art vocal, l'expression chantée sont à l'honneur.

Ensemble vocal Clé de Fa :

La création 2017 s'invite de nouveau sur les territoires de la World music et des comédies musicales de l'ouest américain. A savourer sans frontières.

et **Big Up**, la chorale d'Angers invitée :

Chorale jazz, Big Up jongle avec les comédies musicales hollywoodiennes, le blues, les standards du jazz, et aussi des arrangements originaux réalisés par Pierre Dissert sur les textes de quelques "Big Upiens".

Organisé par l'ensemble vocal Clé de Fa. Partenaires : L'Echappée Belle et la municipalité du Louroux Béconnais.

Association Ellébore : Chansons pour une ville en guerre 1914- 1918

Dimanche 8 avril à 15H00 - Salle Frédéric Chopin à Bécon-les-Granits - Tarif unique : 10€ - réduit : 8€ - Pass Famille

14 tableaux pour 14 chansons... Laissez vous embarquer !

Ellébore a rassemblé pour ce spectacle une quinzaine de chansons trouvées sur les cahiers des soldats du front ou chantées dans les cabarets après avoir passé la censure. Elles dressent le tableau sensible et troublant d'une ville de l'arrière pendant la Grande Guerre. Le front est loin, mais la guerre est partout présente.

Au fil du spectacle, le brancardier Albert Filoche, qui nous a laissé son journal de guerre, nous guide dans ce labyrinthe d'émotions. Loin de l'esprit de revanche et de conquête, il nous conduit jusqu'au grand rêve de paix entre les peuples, que les illusions de la victoire et les tragédies du vingtième siècle ne suffiront pas à étouffer.

Ce spectacle a reçu le label national de la Mission du Centenaire.

